

Dernière mise à jour le 10 mars 2023

Le risque routier, première cause de mortalité au travail

Le Ministère du Travail publie "L'essentiel du risque routier professionnel", un document présentant les chiffres clés relatifs à ce risque qui demeure la première cause de mortalité au travail.

Sommaire

- Un risque professionnel majeur
- "L'essentiel du risque routier professionnel"

Un risque professionnel majeur

Le risque routier professionnel est un risque professionnel majeur : chaque année, les accidents routiers professionnels (accidents de trajet domicile-travail et accidents de mission confondus) sont la première cause de mortalité au travail en France. 454 personnes ont été tuées lors d'un trajet professionnel en 2021.

Les données d'indemnisation du régime général et du régime agricole de sécurité sociale font apparaître que pour l'année 2021, 56 390 personnes ont été victimes d'un accident de la route, lié au travail, dont 12 610 victimes d'un accident dans le cadre d'un déplacement professionnel (accident de mission). Outre les décès, ces accidents peuvent avoir des conséquences graves pour la santé des salariés. Ils sont aussi facteur de désorganisation pour les entreprises.

Le risque routier professionnel est ainsi identifié comme un des risques prioritaires du quatrième Plan santé au travail 2021-2025 et comme une priorité de la politique de la sécurité routière.

"L'essentiel du risque routier professionnel"

"L'essentiel du risque routier professionnel" s'accompagne d'un tableau de bord plus complet rassemblant l'ensemble des indicateurs sur le risque routier professionnel.

Les éléments présentés sont issus de l'exploitation des données d'indemnisation des accidents du travail et des accidents de trajet des deux principaux régimes de Sécurité sociale, le régime général et le régime des salariés affiliés à la Mutualité sociale agricole, ainsi que des données sur les accidents corporels de la circulation routière directement recueillies sur les lieux de l'accident par les forces de l'ordre centralisées par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR).

L'analyse statistique des causes et circonstances des accidents routiers liés au travail constitue un des éléments incontournables pour approfondir la connaissance du risque, établir un diagnostic précis et orienter en conséquence la politique de prévention.

La publication de chiffres clés et d'informations plus détaillées sur ce risque en France doit permettre la mobilisation des branches professionnelles, des entreprises, des représentants des salariés, des salariés eux-mêmes et de l'ensemble des acteurs de la prévention pour améliorer la prise en compte de ce risque professionnel à part entière.

Télécharger la publication :

[Publication](#)

<https://www.legisocial.fr/livrets-et-depliants/risques-routiers.html> »

<https://www.legisocial.fr/hygiene-sante-securite/prevention-des-risques-professionnels/prevention-risques-routiers.html> »